



Saison 2020-2021

DISTRICT AQUITAINE

**BILLARD CARAMBOLE
RÈGLEMENT DES TOURNOIS**

AVENANT "COVID"

**L'HOMOLOGATION DE TOUT TOURNOI PAR LE DISTRICT EST
SUBORDONNÉE AU STRICT RESPECT DE CE RÈGLEMENT**

AVERTISSEMENT

Suite à la crise sanitaire actuelle, les articles 9 et 10 du règlement des tournois du district Aquitaine sont modifiés.

Ci-après : – les ajouts et modifications du texte apparaissent **en surbrillance jaune** ;
– les suppressions dans le texte apparaissent **écrites en rouge et barrées**.

Article 9 - Classement des joueurs en fin de saison

À l'issue d'un circuit, les joueurs sont classés par catégories **dans l'ordre décroissant de leur moyenne générale**.

~~dans l'ordre décroissant de leur total de points de circuit obtenus, en ne retenant que les meilleurs résultats dans la limite d'un nombre maximal de tournois disputés : cette limite est fixée en début de saison en fonction du nombre total de tours organisés (voir le point 2 de l'annexe).~~

~~On entend par "meilleurs résultats" les tournois dans lesquels le joueur a acquis le plus de points de circuit.~~

~~Pour les joueurs n'ayant pas disputé le nombre maximal de tournois pouvant être retenus, leur nombre de points de circuit est égal à la somme des points obtenus lors des tournois auxquels ils ont participé, sans compensation ni extrapolation.~~

Article 10 - Finales de district

Une finale de district est organisée dans chaque catégorie de chaque mode de jeu.

Ces finales sont jouées aux dates prévues dans le calendrier sportif du district.

Elles se déroulent en poule unique, sur la distance fédérale entière et sans limitation de reprises, sauf pour les spécialités et catégories figurant explicitement dans la réglementation fédérale.

Le nombre de joueurs par finale dépend du nombre total de compétiteurs dans la catégorie :

- jusqu'à 8 compétiteurs, la finale oppose 4 joueurs ; si le nombre de joueurs ayant disputé le circuit n'excède pas ce chiffre, ils sont tous qualifiés ;
- à partir de 9 compétiteurs, la finale est composée de 6 joueurs.

Seuls sont admis à participer aux finales de district les joueurs **ayant participé à au moins trois compétitions**. ~~ayant disputé au moins un tournoi du circuit considéré dans un lieu extérieur à leur sous-district (voir l'Introduction).~~

La convocation à une compétition annulée des trois premiers tours est considérée comme une participation.

Chaque finale regroupe les joueurs arrivés en tête du classement final de leur catégorie dans le circuit correspondant.

En cas d'égalité, les joueurs sont départagés **par leur moyenne particulière**.

~~En cas d'égalité de points de circuit, les joueurs sont départagés par leur moyenne générale puis, s'il y a encore égalité, par leur moyenne particulière.~~

~~Chez les joueurs ayant disputé plus du nombre requis de tournois, ces moyennes sont calculées sur les seuls tournois retenus pour leur total de points de circuit (voir article 9 ci-dessus).~~

En cas d'égalité complète, on a recours au tirage au sort.

Si un joueur qualifié pour une finale ne peut ou ne souhaite pas y participer, il doit en informer le responsable sportif du district dans le délai mentionné par le gestionnaire lors de la transmission des résultats de fin de circuit.

Les joueurs qui se désistent sont remplacés par les suivants au classement final de la catégorie.